

Module U3 :

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)



Rhinoceros Formation



PUBLIC CONCERNE :

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

> Collectivités locales : villes et communautés d'agglomération, aménageurs, architectes, urbanistes, paysagistes, chargés d'opération de BE spécialisés, promoteurs



OBJECTIFS :

Connaître les apports de la démarche AEU et être capable de la mettre en œuvre sur un projet d'aménagement durable.

PRE REQUIS

Connaissance des enjeux d'un aménagement durable (Module U1)

Durée totale : 14 heures / 2 jours
(Horaires : 09h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30)
Effectif maximum : 10 stagiaires
Lieu de formation :
Format intra : France entière
Format inter : 75015 Paris

informations et inscriptions
www.rhinoceros-formation.com/formation-hqe/
01 47 83 53 01
info@rhinoceros-formation.com

PROGRAMME :

JOUR 1

> Présentation de la démarche AEU
-Historique de la démarche

- Objectifs et projets concernés
- Positionnement de la démarche AEU dans la démarche projet « classique »
- Recherche d'une plus-value environnementale
- Applications dans le cadre de la planification urbaine (SCOT, PLU) et des opérations d'aménagement

Le fil rouge : Savoir sur quels projets et dans quel objectif mettre en place une démarche AEU

>La méthodologie AEU : Etapes clés

- Identification du contexte et état des lieux
- Orientations et principes d'aménagement
- Transcription dans les documents d'urbanisme
- Suivi et évaluation
- Les acteurs de la démarche AEU et le rôle de l'animateur AEU

Le fil rouge : Comprendre les étapes de mise en œuvre de l'AEU

JOUR 2

> Les problématiques environnementales et leur intégration dans les projets d'aménagement et de planification urbaine

- Energie
- Eau
- Déchets
- Déplacements
- Bruit
- La nécessité d'une étude transversale

Le fil rouge : Appréhender les enjeux environnementaux d'une opération d'aménagement ou de planification urbaine

> L'adaptation de la démarche AEU selon les projets

- La planification urbaine : mise en œuvre d'une AEU pour l'élaboration de SCOT / PLU
- Les projets d'aménagement : analyse de site, profil environnemental et orientations d'aménagement

Le fil rouge : Savoir adapter la démarche AEU en fonction du projet concerné

Etude de cas / Retour d'expérience de projets AEU

- Présentation du projet et de son contexte
- Identification des éléments à intégrer dans l'analyse de site
- Définition d'orientations d'aménagement
- Identification des acteurs à impliquer